

Session de formation aux premiers secours (PSC1)

Organisée par les délégués MSA pour toute la population rurale,

Coût demandé à chaque participant : **39 euros**.

Lundi 4 février 2019

de 9h00 à 12h30- 13h30 à 17h30 environ
Salle des fêtes Place du Bourg à **COUDROY**

L'attestation de « *Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)* » ne sera remise que si le cycle a été suivi en entier.

Le bulletin d'inscription est à retourner avant le 24 janvier 2019 à :

Mme MILLANOLE Magali-animatrice échelon local MSA-5 rue Chanzy 28037 Chartres Cedex (02-38-60-54-25) millanole.magali@bcl.msa.fr ou Mme CHEVALLIER Maryvonne /02-38-92-41-14) ou maryvonne.chevallier@gmail.com

Il devra être accompagné d'un chèque de 39 euros libellé à l'ordre de « *MSA Beauce Cœur de Loire* »



Session : 4 février 2019 de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30 – COUDROY

Bulletin d'inscription à la formation aux premiers secours « Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) »

Nom : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Tél. :

Mail :@.....

Nombre de personne à inscrire :

Je verse la somme de : 39 euros x personne(s) = €

Souhaite déjeuner avec le groupe le midi OUI - NON

(Coût d'environ 15 euros à votre charge à régler directement au restaurant)
(si restaurant à proximité)

Signature et date